



JUILLET 2003

volume 2, numéro 4

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2003

Le conseil d'administration a tenu sa 14^e séance ordinaire dans les locaux de la Régie régionale à Sainte-Marie.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE INITIALE

Le conseil d'administration de la Régie régionale a adopté l'enveloppe initiale des crédits des établissements et des organismes communautaires pour l'année 2003-2004. L'enveloppe initiale des crédits passe à 537,2 millions de dollars, en hausse de 7,76 % par rapport aux crédits initiaux de l'an dernier qui étaient de 498,5 millions dollars.

Cette enveloppe inclut les crédits additionnels de 7,98 millions de dollars obtenus par la région pour les clientèles vulnérables telles les personnes en perte d'autonomie, qu'elles soient à domicile ou hébergées, les jeunes en difficulté, les personnes autistes, les enfants dysphasiques, les personnes ayant des problèmes de santé mentale, les femmes victimes de violence, les urgences et un montant en vue d'assurer la récurrence de divers programmes tels la déficience physique, la déficience intellectuelle et la dialyse.

CRÉDITS DE DÉVELOPPEMENT

Le conseil d'administration a adopté la répartition des nouveaux crédits pour les clientèles vulnérables et les crédits pour assurer la pérennité de certains programmes.

Allocations 2003-2004

	Exercice 2003-2004	Base annuelle
Pour les clientèles vulnérables		
Autisme	555 238 \$	921 862 \$
Enfants dysphasiques	86 906 \$	154 697 \$
Troubles envahissants du développement - TED	101 500 \$	101 500 \$
Jeunes en difficulté	98 277 \$	150 835 \$
Santé mentale	389 790 \$	626 532 \$
Personnes en perte d'autonomie - MAD	1 405 173 \$	2 266 409 \$
Personnes en perte d'autonomie - Hébergement	703 583 \$	703 583 \$
Autres programmes - MAD	491 413 \$	775 915 \$
Femmes victimes de violence	154 079 \$	245 707 \$
Urgence	867 500 \$	- \$
Coûts de système	- \$	- \$
Sous-total	4 853 459 \$	5 947 040 \$

Récurrence des développements 2002-2003

	Exercice 2003-2004	Base annuelle
Urgence	949 818 \$	- \$
Dialyse	1 300 000 \$	1 300 000 \$
Déficiences physiques	313 809 \$	313 809 \$
Déficiences intellectuelles	408 693 \$	408 693 \$
Échelle de rétribution	457 140 \$	457 140 \$
Sous-total	3 429 460 \$	2 479 642 \$
Total	8 282 919 \$	8 426 682 \$

BUDGETS INITIAUX DES ÉTABLISSEMENTS 2003-2004

Le conseil d'administration a approuvé la répartition de l'enveloppe initiale des crédits accordés aux établissements publics et privés conventionnés de la région. L'enveloppe globale de 505 283 230 \$ inclut une indexation moyenne de 2,7 % ainsi que les crédits additionnels de développement.

Établissements publics	Budget brut
Hôtel-Dieu de Lévis	97 615 637 \$
Centre hospitalier de la région de l'Amiante	41 445 649 \$
Hôtel-Dieu de Montmagny	22 902 751 \$
Centre hospitalier Beauce-Etchemin	44 267 552 \$
CLSC Beauce-Sartigan	8 046 622 \$
CLSC Frontenac	8 294 683 \$
CLSC et CHSLD de la MRC Desjardins	9 421 417 \$
CLSC Beauce-Centre	6 350 064 \$
Les C.L.S.C. et C.H.S.L.D. de la M.R.C. de Montmagny	13 521 783 \$
Les CLSC et CHSLD de la MRC de la Nouvelle-Beauce	12 116 666 \$
Centre de santé des Etchemins	29 018 003 \$
Centre de santé de la MRC de L'Islet	13 831 632 \$
Centre de santé Arthur-Caux	14 393 462 \$
Les CLSC et CHSLD de la MRC de Bellechasse	15 844 244 \$
Centre de santé Paul-Gilbert	33 436 870 \$
Centre de réadaptation alcoolisme et toxicomanie Chaudière-Appalaches (CRATCA) et CHSLD de Beauce	22 384 320 \$
CHSLD de l'Amiante	11 859 565 \$
Les Centres jeunesse Chaudière-Appalaches	35 251 305 \$
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Chaudière-Appalaches	34 443 034 \$
Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches	6 247 435 \$
Sous-total établissements publics	480 682 694 \$
Établissements privés conventionnés	Budget brut
Centre hospitalier de l'Assomption	5 995 419 \$
Pavillon Bellevue inc.	2 374 478 \$
Centre d'accueil Saint-Joseph de Lévis inc.	7 629 726 \$
Vigi Santé (CHSLD Notre-Dame de Lourdes)	2 550 346 \$
CHSLD Chanoine-Audet inc.	5 395 326 \$
Centre d'accueil Le programme de Portage	655 241 \$
Sous-total établissements privés conventionnés	24 600 536 \$
TOTAL DE LA RÉGION	505 283 230 \$

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (SOC) 2003-2004

Le conseil d'administration a adopté la répartition de l'enveloppe 2003-2004 du Programme de soutien aux organismes communautaires (SOC) de la région de la Chaudière-Appalaches. Des 181 organismes communautaires reconnus ayant présenté une demande de subvention, 168 recevront une subvention SOC. L'enveloppe globale de 11 078 735 \$ comprend une indexation de 2,4 % et une majoration de 814 174 \$ à même les crédits de développement régionaux. La majorité des crédits de développement réservés aux organismes communautaires restent cependant à être répartis.

RAPPORTS FINANCIERS ANNUELS

Le conseil d'administration a procédé à l'adoption du rapport financier annuel de la Régie régionale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003. Il a également adopté le rapport financier annuel consolidé du fonds de santé au travail, pour l'exercice se terminant le 11 janvier 2003.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2003

Le conseil d'administration a tenu sa 13^e séance ordinaire dans les locaux de la Régie régionale à Sainte-Marie.

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration doit, annuellement, procéder à la nomination de ses officiers ainsi que des membres du comité administratif et du comité de vérification. Monsieur Valier Caron a été reconduit au poste de président, madame Jeannine Lachance-Mercier au poste de vice-présidente et monsieur Marc Tanguay comme secrétaire du conseil d'administration. Le comité administratif sera formé des trois officiers du conseil d'administration, auxquels se joignent mesdames Pascale Goudreau et Thérèse Lachance ainsi que monsieur Jean-Marie Brûlé. Le comité de vérification sera composé de madame Thérèse Lachance et de messieurs Yvon Larochelle et Roger Plante.

NOMINATION À LA COMMISSION MULTIDISCIPLINAIRE RÉGIONALE

Le comité administratif a procédé à trois nominations à la Commission multidisciplinaire régionale. Madame Marie-Josée Gamache, directrice des services en réadaptation au Centre de réadaptation en déficience physique de Chaudière-Appalaches (CRDPCA) a été nommée représentante des professionnels du domaine social, en remplacement de madame Louise Lavergne. Madame Nancy Vallée, ergothérapeute au Centre de santé Paul-Gilbert, occupera le poste représentant les professionnels du domaine de la réadaptation, en remplacement de madame France Falardeau. Madame Johanne Talbot, diététiste au Centre hospitalier de la région de l'Amiante, sera membre observateur en remplacement de madame Nancy Labrecque.

SERVICES COMMUNAUTAIRES EN AUTISME ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

Le Plan régional d'organisation des services en autisme identifie six champs d'intervention, dont celui de l'information et de la sensibilisation. L'organisme communautaire Autisme Québec-Chaudière-Appalaches, qui assurait cette mission d'information et de sensibilisation, a cessé de desservir la région en janvier 2002. La Régie régionale a entrepris, sans succès, diverses démarches pour assurer la pérennité de ces services dans la région.

En mars 2003, la Régie régionale organisait, en collaboration avec l'Université Laval, une consultation auprès des familles, des représentants des organismes communautaires et des établissements afin d'évaluer divers scénarios d'organisation des services communautaires. À l'issue de cette consultation, un appel d'offre a été fait auprès des organismes communautaires oeuvrant en déficience intellectuelle. À la suite de la recommandation du comité de sélection, le conseil d'administration a approuvé la nomination de l'organisme Nouvel Essor pour offrir la mission régionale de services communautaires en autisme et troubles envahissants du développement.

SERVICES HOSPITALIERS SPÉCIALISÉS EN SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

Le conseil d'administration a adopté le plan d'organisation des services hospitaliers de 2^e et de 3^e ligne, comme proposé par le comité aviseur formé à cet effet, à la suite des consultations menées auprès des établissements et de la Commission médicale régionale. Ce modèle prévoit, pour assurer l'accès aux services spécialisés, une concertation des établissements de la région. Il a été conçu pour faire face au contexte de pénurie de médecins dans plusieurs spécialités, aux perspectives limitées de recrutement dans plusieurs milieux ainsi qu'aux changements importants survenus et à venir dans la pratique médicale.

Il prévoit, pour chacune des spécialités, une couverture locale, c'est-à-dire dans chacun des quatre territoires de desserte (Littoral, Beauce-Etchemin, Amiante, Montmagny-L'Islet), sous-régionale ou régionale. Pour les spécialités à desserte locale, l'établissement concerné peut être en autonomie complète ou en autonomie restreinte, c'est-à-dire que le service est assuré en tout ou en partie grâce à des ententes de services formelles avec des équipes médicales rattachées à d'autres établissements.

Niveau d'accès - légende	
Niveau 1 AC (autonomie complète) - niveau local - 4 sous-territoires	Niv. 1 AC
Niveau 1 AR (autonomie restreinte) - niveau local - 4 sous-territoires	Niv. 1 AR
Niveau 2 - niveau sous-régional - plus d'un territoire	Niv. 2
Niveau 3 - niveau régional - Chaudière-Appalaches	Niv. 3

Spécialités diagnostiques (accès)

Territoires				
Spécialités	Beauce-Etchemin	Amiante	Littoral	Montmagny - L'Islet
Anatomo-pathologie	Niv. 1 AC	Niv. 1 AR	Niv. 1 AC	Niv. 1 AR
Biochimie médicale	Niv. 1 AR	Niv. 1 AR	Niv. 1 AC	Niv. 1 AR
Radiologie diagnostique	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC
Résonance magnétique	Niv. 2	Beauce-Etchemin	Niv. 2	Littoral
Médecine nucléaire	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC

Spécialités chirurgicales (accès)

Spécialités	Beauce-Etchemin	Amiante	Littoral	Montmagny - L'Islet
Anesthésiologie	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC
Obstétrique/gynécologie	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC Chir. générale
Chirurgie générale	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC
Chirurgie vas. et thor.			Niv. 3	
Chirurgie max. faciale			Niv. 3	
Chirurgie plastique			Niv. 3	
Ophtalmologie	Niv. 1 AR	Niv. 1 AR	Niv. 1 AR	Niv. 1 AR
ORL	Niv. 1 AR	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC
Orthopédie	Niv. 1 AC	Niv. 1 AR	Niv. 1 AC	Niv. 1 AR
Urologie	Niv. 1 AR	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AR

Spécialités médicales (accès)

Spécialités	Beauce- Etchemin	Amiante	Littoral	Montmagny- L'Islet
Endocrinologie	Niv. 1 AC Internistes	Niv. 1 AC Internistes	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC Internistes
Gastro-entérologie	Niv. 1 AR	Niv. 1 AR	Niv. 1 AC	Niv. 1 AR
Gériatrie	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC
Hémato-oncologie	Niv. 1 AR	Niv. 1 AR	Niv. 1 AC	Niv. 1 AR
Médecine interne	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC
Microbiologie	Niv. 1 AR Amiante	Niv. 2	Niv. 1 AC	Niv. 1 AR
Dermatologie	Niv. 1 AR	Niv. 1 AR	Niv. 1 AC	Niv. 1 AR
Cardiologie	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC Internistes	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC Internistes
Néphrologie	Niv. 1 AR	Niv. 1 AR	Niv. 1 AC	Niv. 1 AR
Neurologie	Niv. 1 AR	Niv. 1 AR	Niv. 1 AC	Niv. 1 AR
Pédiatrie	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AR
Physiatrie			Niv. 1 AC	
Pneumologie	Niv. 1 AR	Niv. 1 AR	Niv. 1 AC	Niv. 1 AR
Psychiatrie	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC	Niv. 1 AC
Pédopsychiatrie	Niv. 1 AR	Niv. 1 AR	Niv. 1 AC	Niv. 1 AR
Radio oncologie			Niv. 3	
Rhumatologie	Niv. 1 AC Internistes	Niv. 1 AC Internistes	Niv. 1 AC Internistes	Niv. 1 AC Internistes

RÈGLEMENT NOMINATION COMMISSION MÉDICALE RÉGIONALE

Les membres de la Commission médicale régionale ont été élus en 2000 pour un mandat de trois ans. À la suite de la recommandation de la Commission médicale régionale (CMR), le conseil d'administration a adopté le nouveau règlement pour la nomination des membres de la CMR. La mise en œuvre du processus de nomination prendra en considération les intentions du nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux quant au modèle de régionalisation qu'il compte proposer.

PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le conseil d'administration a approuvé le Plan directeur régional des ressources informationnelles (PDRRI) 2003-2006. Ce plan régional définit la liste des projets prioritaires, en fonction des orientations stratégiques nationales et des besoins régionaux pour soutenir la prestation de services à la clientèle. Il établit également des estimés de coûts et des échéanciers de réalisation. Ce plan a fait l'objet de consultation auprès du comité régional des directrices et directeurs généraux des établissements, du Département régional de médecine générale et de la Commission médicale régionale.

ALLOCATIONS POUR LA RÉDUCTION DES LISTES D'ATTENTE EN CHIRURGIE

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard, a annoncé le 22 mai dernier, une allocation récurrente de 60 M\$ pour la réduction des listes d'attente en chirurgie. La région de la Chaudière-Appalaches a reçu un montant de 542 524 \$.

Le conseil d'administration a approuvé la répartition d'une allocation non récurrente de 474 052 \$, établie entre les quatre centres hospitaliers et le Centre de santé Paul-Gilbert, selon le nombre de cas hors délai des listes d'attente au 31 mars 2003. Une allocation non récurrente de 38 574 \$ sera accordée aux CLSC pour des services de réadaptation (physiothérapie, ergothérapie) à domicile pour les personnes ayant subi des chirurgies. Un solde de 29 898 \$ sera alloué ultérieurement en fonction des capacités de production des établissements.

Réduction des listes d'attente – Allocations proposées 2003-2004

	Centre hospitalier Beauce-Etchemin		Centre hospitalier de la région de l'Amiante		Centre de santé Paul-Gilbert		Hôtel-Dieu de Montmagny		Hôtel-Dieu de Lévis		TOTAL	
	NB	\$	NB	\$	NB	\$	NB	\$	NB	\$	NB	\$
Chirurgie d'un jour(sauf cataractes et soins dentaires)	43	25 800	16	9 600	0	0	0	0	44	26 400	103	61 800
Chirurgie avec hospitalisation	14	51 100	4	14 600	0	0	0	0	4	14 600	22	80 300
Cataractes	27	25 542	29	27 434	0	0	30	28 380	0	0	86	81 356
Prothèses genoux	8	82 256	1	10 282	0	0	0	0	4	41 128	13	133 666
Prothèses hanches	5	53 465	1	10 693	0	0	0	0	4	42 772	10	106 930
Arthroplastie épaule	0	0	0	0	5	10 000	0	0	0	0	5	10 000
sous-total	97	238 163	51	72 609	5	10 000	30	28 380	56	124 900	239	474 052
Réadaptation en CLSC												38 574
Solde à allouer												29 898
TOTAL												542 524

ALLOCATION POUR L'ACQUISITION DE PETITS ÉQUIPEMENTS

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a octroyé un budget de 411 449 \$ à la région de la Chaudière-Appalaches pour l'acquisition ou le rehaussement de petits équipements de chirurgie, dans le cadre de la réduction des listes d'attente. Le conseil d'administration a approuvé la répartition de ce montant. Une allocation de base de 30 000 \$ et une allocation attribuée en fonction du nombre d'heures/clients en chirurgie a été accordée aux cinq établissements concernés.

Répartition du budget pour l'achat ou le rehaussement de petits équipements et instrumentation de chirurgie

Hôtel-Dieu de Lévis	156 044 \$
Hôtel-Dieu de Montmagny	56 356 \$
Centre hospitalier Beauce-Etchemin	83 415 \$
Centre hospitalier de la région de l'Amiante	62 075 \$
Centre de santé Paul-Gilbert	53 559 \$
TOTAL	411 449 \$

PRIORITÉS RÉGIONALES POUR LES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX SPÉCIALISÉS

Le ministère de la Santé et des Services sociaux procédera sous peu, à la définition des priorités d'investissements en équipements médicaux spécialisés pour 2003-2004. À la suite des recommandations du comité aviseur, le conseil d'administration a adopté, pour transmettre au Ministère, la liste des projets régionaux prioritaires.

L'implantation d'un deuxième appareil d'imagerie par résonance magnétique est considéré comme prioritaire, compte tenu des délais d'attente. À la suite de la recommandation unanime des membres de la Commission médicale régionale, le Centre hospitalier Beauce-Etchemin a été privilégié pour l'implantation de cette deuxième salle d'imagerie par résonance magnétique.

Priorités d'investissements – Équipements médicaux spécialisés 2003-2004

Priorités	Établissements	Équipements	Coût d'achat
1	Projet régional - Hôtel-Dieu de Lévis	3 appareils à dialyse rénale	90 000 \$
2	Projet régional - Hôtel-Dieu de Lévis	2 consoles PACS dédiées	184 000 \$
3	Centre hospitalier Beauce-Etchemin	Appareil de fluoroscopie mobile numérique	200 000 \$
4	Centre hospitalier Beauce-Etchemin	Appareil de radiographie mobile	55 000 \$
5	Hôtel-Dieu de Montmagny	Appareil à fluoroscopie mobile de type C-ARM	185 000 \$
6	Centre hospitalier Beauce-Etchemin	Salle d'imagerie par résonance magnétique	2 200 000 \$
7	Hôtel-Dieu de Montmagny	Monitoring salle de réveil (4)	125 000 \$
8	Centre de santé Paul-Gilbert	Appareil d'anesthésie (ventilateurs, saturomètres, vaporisateurs)	280 000 \$
9	Centre hospitalier de la région de l'Amiante	Salle de radiographie numérisée et mémoire PACS	850 000 \$
10	Hôtel-Dieu de Lévis	Salle d'angiographie numérique	1 500 000 \$
11	Centre hospitalier Beauce-Etchemin	Échographe avec doppler couleur	250 000 \$
12	Hôtel-Dieu de Lévis	Appareil à scopie mobile (type cardio)	250 000 \$
13	Hôtel-Dieu de Montmagny	Appareil de graphie mobile	75 000 \$
14	Centre hospitalier de la région de l'Amiante	Auto-analyseur de biochimie	150 000 \$
15	Hôtel-Dieu de Montmagny	Appareil de physiologie respiratoire	90 000 \$
16	Centre hospitalier de la région de l'Amiante	Auto-analyseur d'immunologie	100 000 \$
17	Centre de santé Paul-Gilbert	Tables d'opération (2)	80 000 \$
18	Hôtel-Dieu de Lévis	Salle de fluoroscopie numérique	550 000 \$
19	Hôtel-Dieu de Montmagny	Lampes chirurgicales (4)	120 000 \$
20	Centre hospitalier Beauce-Etchemin	Salle de fluoroscopie télécommandée numérique	750 000 \$
21	Centre hospitalier de la région de l'Amiante	Laboratoire de physiologie respiratoire	125 000 \$
22	Hôtel-Dieu de Lévis	Panoramique dentaire numérique	110 000 \$
23	Centre hospitalier Beauce-Etchemin	Ostéodensitomètre	135 000 \$
24	Hôtel-Dieu de Lévis	Laser argon Krypton	146 000 \$
25	Hôtel-Dieu de Montmagny	Microscope ophtalmologie	100 000 \$
26	Centre hospitalier de la région de l'Amiante	Appareil d'échographie d'usage général	225 000 \$
27	Hôtel-Dieu de Montmagny	Appareil à anesthésie de type ADU	140 000 \$
28	Hôtel-Dieu de Montmagny	Table urologie	70 000 \$
29	Hôtel-Dieu de Lévis	Appareil d'échocardiographie incluant une sonde transoesophagienne	300 000 \$
30	Hôtel-Dieu de Montmagny	Monitoring soins intensifs	300 000 \$
31	Hôtel-Dieu de Lévis	Salle de graphie numérique	600 000 \$
32	Hôtel-Dieu de Lévis	Système de guidage 3D	225 000 \$
33	Hôtel-Dieu de Montmagny	Mammographie numérique	150 000 \$
34	Hôtel-Dieu de Lévis	Microscope opératoire	138 000 \$
35	Centre hospitalier de la région de l'Amiante	Équipements ophtalmologie	100 000 \$
36	Centre hospitalier Beauce-Etchemin	Laser Holmium + uréthéroscope flexible	136 764 \$
37	Hôtel-Dieu de Lévis	Salle d'imagerie par résonance magnétique	2 200 000 \$

MOTIONS DE FÉLICITATIONS

Le conseil d'administration a adopté diverses motions de félicitations.

L'organisme communautaire Lien-Partage de la MRC de la Nouvelle-Beauce s'est mérité une mention d'honneur du Prix d'excellence *Prévention, promotion et protection de la santé et du bien-être*, remis par le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard. Le prix a été accordé à Lien-Partage pour l'ensemble de ses activités auprès des personnes de 50 ans et plus. Ce prix, assorti d'une bourse de 10 000 \$, vient reconnaître l'effet indiscutable de ces activités dans l'amélioration et la sauvegarde de la santé et du bien-être des aînés.

Monsieur Jean-Claude Gagné, gestionnaire émérite de la région de la Chaudière-Appalaches a reçu, lors du 39^e Congrès annuel de l'Association des Hôpitaux du Québec, le Prix du Conseil des hôpitaux de Montréal, décerné annuellement pour reconnaître la contribution exceptionnelle d'une personne dans le domaine de la santé. Monsieur Gagné, qui a œuvré durant 37 ans dans le réseau de la santé et des services sociaux, a relevé de nombreux défis pour introduire des réformes d'importance ou pour coordonner de nouveaux services.

Le Conseil québécois d'agrément a profité de la remise des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux pour souligner publiquement les organisations du réseau qui ont été agréées au cours de l'année. Le conseil d'administration a tenu à féliciter les Centres jeunesse Chaudière-Appalaches et le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Chaudière-Appalaches (CRDI) qui ont reçu leur accréditation d'agrément. Cette accréditation vient reconnaître la qualité des services dispensés à la population. Elle souligne l'excellence du travail réalisé par le personnel ainsi que les équipes de direction des établissements concernés.

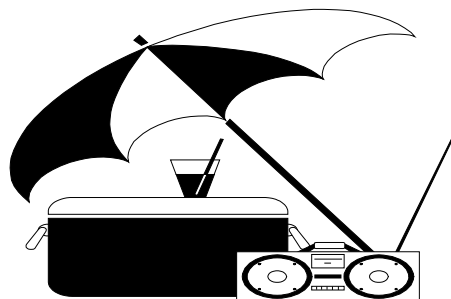
L'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Chaudière-Appalaches a remis son Prix distinction à madame Renée Lachance-Auger, directrice générale du CLSC et CHSLD de la MRC Desjardins, pour le caractère marquant de l'ensemble de sa carrière. Ce prix souligne, de façon particulière, les nombreuses réalisations de madame Lachance-Auger au développement des soins infirmiers et au rehaussement du statut et du prestige de la profession d'infirmière.

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 17 septembre 2003

Endroit à déterminer

B O N N E S V A C A N C E S !



Secrétariat général et direction des ressources humaines

Service des communications

Courriel : francine_nadeau@ssss.gouv.qc.ca

ISSN 1703-2296